

## DÉMARCHE QUALITÉ

# ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'ACTIVITE ET D'INSTALLATION SUR UN TERRITOIRE

Nous nous engageons à respecter

**les 9 engagements du référentiel AFNOR Engagement de service® créé avec les collectivités d'Auvergne et l'Agence des territoires depuis 2008**

1. L'accompagnement de votre projet est au cœur de notre stratégie de territoire
2. Vous accédez facilement à nos services
3. Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et d'un réseau de contacts utiles
4. La confidentialité de nos échanges est garantie
5. Votre demande est prise en compte de façon rapide et nous vous apportons une réponse adaptée
6. Nous évaluons et qualifions ensemble votre projet global d'installation
7. Un référent vous accompagne dans votre projet et vous suit lors de votre installation
8. Un élu délégué à l'accueil favorise votre intégration locale
9. Après votre installation, nous assurons un suivi durant 3 ans

